



Sion, le 23 décembre 2023

**Par e-mail**

[m@bakom.admin.ch](mailto:m@bakom.admin.ch)

Monsieur le Conseiller fédéral Albert Rösti  
Chef du Département DETEC

**Procédure de consultation de la révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) – Prise de position de *L'Association Les Riches Heures de Valère - Sion***

Monsieur le Conseiller fédéral,  
Mesdames et Messieurs,

A la suite de l'ouverture de la procédure de consultation mentionnée en objet et en sa qualité d'organisation directement concernée par ce projet et ses conséquences, *L'Association Les Riches Heures de Valère* saisit la possibilité qui lui est offerte d'y participer et de vous faire part de ses vives inquiétudes.

Nous saluons le fait que le Conseil fédéral rejette fermement l'initiative "200.- ça suffit" et la qualifie d'extrême. Toutefois, **nous nous positionnons contre les réductions de la redevance média** proposées par le Conseil fédéral.

En effet cette proposition provoquerait une réduction sévère du budget de la SSR, avec des conséquences directes sur son offre dans les diverses régions linguistiques, et compromettrait son soutien à la promotion de la musique suisse, ce qui aurait un impact direct sur *L'Association Les Riches Heures de Valère*.

Par son mandat de service public, la SSR promeut activement la musique suisse, soutient les artistes locaux, offre des plateformes aux jeunes talents, organise des événements dédiés et assure une diffusion significative de la musique suisse sur tous les vecteurs. Nous craignons que cette baisse entraîne des répercussions sur la diversité culturelle et la richesse musicale accessible au public suisse.

Grâce à une programmation ambitieuse visant l'excellence, *Les Riches Heures de Valère* offrent dans le cadre magique de la basilique de Valère (13<sup>ème</sup> siècle) et de la vieille ville de Sion des moments d'émotion, de spiritualité et de découvertes. Conviviales et d'une qualité artistique irréprochable, ces « Heures » empruntent délibérément des chemins originaux s'adressant aux esprits passionnés et curieux.

Par la tenue des programmes proposés, *Les Riches Heures de Valère* ont acquis une réputation dépassant largement les frontières du Valais et contribuent de manière pertinente à la vitalité et à la qualité de la vie culturelle valaisanne et romande. De nombreuses figures faisant référence dans le monde de la musique sont déjà venues à Sion : Jordi Savall, Michel Corboz, Le Poème Harmonique, Paul van Nevel et son Huelgas Ensemble, Hilliard Ensemble, Philippe Herreweghe, Stile Antico, Giuliano Carmignola, King's Singers, Odhecaton, Café Zimmermann, Andreas Scholl, Concerto Soave, Amandine Beyer, Tallis Scholars, Reinhardt Goebel, Gabrieli Consort & Players, ou encore la Cappella Mediterranea.

**Depuis longtemps partenaire essentiel de notre association, la SSR (par le biais de la RTS / Espace 2) se fait le relais – dans le monde entier – de l'excellence de la programmation proposée, reprenant en direct ou en différé la plupart des concerts. Une diminution supplémentaire des moyens qui lui sont alloués (cette tendance est à l'œuvre depuis des années déjà) verrait ainsi son apport à la vie culturelle s'éroder de manière encore plus critique.**

En effet, la diversité et la représentativité de tous les acteurs du monde musical sont un élément essentiel du média de service public qu'est la SSR. Nous souhaitons que cette particularité qui fait l'unité de notre pays et la force de notre paysage médiatique puisse perdurer. C'est pourquoi, nous nous positionnons contre la proposition de révision partielle de l'ORTV.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à nos préoccupations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames et Messieurs, nos salutations les meilleures.

**Association Les Riches Heures de Valère**

Blaise Lovisa, président

Pierre Gillioz, administrateur

